



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mutation du monde du travail

Question écrite n° 4388

Texte de la question

Mme Béatrice Descamps interroge Mme la ministre du travail sur la transition numérique que connaît la société française et les moyens à employer pour que la mutation du monde du travail se déroule dans les meilleures conditions possibles. Multiplication des plateformes en ligne, explosion du e-commerce, remplacement des salariés par des outils automatisés, ubérisation des services, mondialisation accrue, nouvelles pratiques managériales: les évolutions sont nombreuses. On a coutume de dire que la moitié des métiers exercés en 2050 n'existent pas encore. Tandis que l'augmentation des cas de *burn-out* côtoie le « droit à la déconnexion » et autres pratiques visant au « bien-être au travail », elle souhaiterait connaître les actions et l'orientation prises par le Gouvernement pour anticiper les effets de cette mutation du monde du travail.

Données clés

Auteur : [Mme Béatrice Descamps](#)

Circonscription : Nord (21^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4388

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : [Travail](#)

Ministère attributaire : [Travail, plein emploi et insertion](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 janvier 2018](#), page 42

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)